

Rapport des vérificateurs aux actionnaires de Pétrolia inc.

Nous avons vérifié les bilans de Pétrolia inc. aux 30 septembre 2009 et 2008 ainsi que les états des résultats et du résultat étendu, des capitaux propres, des frais d'exploration reportés et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Mallette¹
SENCRL
Comptables agréés
Rimouski, Canada
Le 8 décembre 2009

¹ CA auditeur permis n° 8832

Bilan

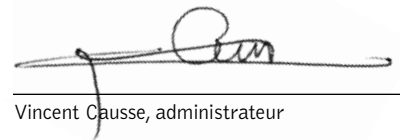
Au 30 septembre	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	4 833 084	11 275 057
Créances (note 7)	2 029 860	3 027 612
Frais payés d'avance	356 068	72 344
Placements encaissables au cours du prochain exercice (note 8)	380 000	—
	<u>7 599 012</u>	<u>14 375 013</u>
Placements (note 8)	595 200	1 040 000
Immobilisations corporelles (note 9)	150 530	194 563
Propriétés pétrolières et gazières (note 10)	2 333 394	2 090 152
Frais d'exploration reportés (note 11)	13 346 303	9 131 887
	<u>24 024 439</u>	<u>26 831 615</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	1 661 967	2 963 760
Impôts futurs (note 13)	913 549	1 673 746
	<u>2 575 516</u>	<u>4 637 506</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 12)	21 674 783	21 674 783
Surplus d'apport – Options d'achat d'actions	1 957 120	1 877 170
Surplus d'apport – Options d'achat d'actions périmées	225 721	195 946
Déficit	(2 408 701)	(1 553 790)
	<u>21 448 923</u>	<u>22 194 109</u>
	<u>24 024 439</u>	<u>26 831 615</u>

Engagements et éventualités (notes 14 et 15)

Au nom du conseil d'administration



André Proulx, administrateur



Vincent Causse, administrateur

État des résultats et du résultat étendu

Exercice terminé le 30 septembre	2009 \$	2008 \$
PRODUITS		
Gérance de projets	11 706	26 736
Revenus d'intérêts	175 238	224 714
Gain sur aliénation de matériel roulant	–	3 724
Gain sur aliénation d'actions	17 700	–
	<u>204 644</u>	<u>255 174</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION (ANNEXE A) FRAIS GÉNÉRAUX (ANNEXE B)	1 378 952	1 259 167
	–	–
	<u>1 378 952</u>	<u>1 259 167</u>
PERTE AVANT AUTRE ÉLÉMENT ET IMPÔTS	(1 174 308)	(1 003 993)
AUTRE ÉLÉMENT		
Gain (perte) latent sur les actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	(440 800)	520 000
		<u>520 000</u>
PERTE AVANT IMPÔTS	(1 615 108)	(483 993)
Impôts sur les bénéfices futurs (note 13)	(760 197)	290 534
		<u>290 534</u>
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(854 911)</u>	<u>(774 527)</u>
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	<u>(0,021)</u>	<u>(0,022)</u>

État des capitaux propres

	Capital-actions		Surplus d'apport			Total \$
	Nombre	\$	Options d'achat d'actions \$	Options d'achat d'actions périmées \$	Déficit \$	
Solde au 30 septembre 2007	29 208 252	7 728 400	636 968	195 901	(779 263)	7 782 006
Émises au cours de l'exercice						
Contre trésorerie	11 416 665	14 749 999	—	—	—	14 749 999
Exercice de bons de souscription de courtier	201 802	106 716	(30 031)	—	—	76 685
Exercice d'options d'achat d'actions	87 500	56 692	(21 692)	—	—	35 000
Frais d'émission d'actions	—	(967 024)	—	—	—	(967 024)
Autres activités						
Rémunération à base d'actions	—	—	1 291 970	—	—	1 291 970
Bons de souscription de courtier périmés	—	—	(45)	45	—	—
Perte nette	—	—	—	—	(774 527)	(774 527)
Solde au 30 septembre 2008	40 914 219	21 674 783	1 877 170	195 946	(1 553 790)	22 194 109
Autres activités						
Rémunération à base d'actions	—	—	109 725	—	—	109 725
Options d'achat d'actions périmées	—	—	(29 775)	29 775	—	—
Perte nette	—	—	—	—	(854 911)	(854 911)
Solde au 30 septembre 2009	40 914 219	21 674 783	1 957 120	225 721	(2 408 701)	21 448 923

État des frais d'exploration reportés

Exercice terminé le 30 septembre	2009 \$	2008 \$
FRAIS D'EXPLORATION		
Analyses	–	7 582
Forage	1 890 642	162 211
Géologie	891 963	1 008 371
Géophysique	3 058 514	4 239 167
Frais généraux d'exploration	–	76 724
Rémunération à base d'actions	7 125	228 225
	<u>5 848 244</u>	<u>5 722 280</u>
DÉDUCTIONS		
Aides gouvernementales à l'exploration	1 743 180	942 351
Contributions de partenaires	(109 352)	2 714 219
	<u>1 633 828</u>	<u>3 656 570</u>
AUGMENTATION NETTE DES FRAIS D'EXPLORATION DE L'EXERCICE	4 214 416	2 065 710
SOLDE AU DÉBUT	9 131 887	7 066 177
SOLDE À LA FIN	<u>13 346 303</u>	<u>9 131 887</u>

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 septembre	2009 \$	2008 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(854 911)	(774 527)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Rémunération à base d'actions	102 600	668 775
Amortissement des immobilisations corporelles	60 910	33 513
Gain sur aliénation d'actifs	(17 700)	(3 724)
Impôts sur les bénéfices futurs	(760 197)	290 534
Perte (gain) latent sur les actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	440 800	(520 000)
	(1 028 498)	(305 429)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	285 605	(156 689)
	(742 893)	(462 118)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement	–	37 889
Émission de capital-actions	–	14 861 684
Frais d'émission d'actions	–	(795 973)
Remboursement de la dette à long terme	–	(69 733)
	–	14 033 867
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aliénation d'un placement	21 700	45 000
Acquisition de placements	(380 000)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 877)	(167 060)
Aliénation d'immobilisations corporelles	–	4 906
Acquisition de propriétés pétrolières et gazières	(243 242)	(479 438)
Augmentation des frais d'exploration reportés nets des déductions	(5 080 661)	(1 748 573)
	(5 699 080)	(2 345 165)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS	(6 441 973)	11 226 584
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT	11 275 057	48 473
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA FIN	4 833 084	11 275 057
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS SE COMPOSENT COMME SUIT :		
Encaisse	115 270	1 975 357
Fonds de marché monétaire	4 717 814	9 299 700
	4 833 084	11 275 057

Informations supplémentaires sur
les flux de trésorerie (note 17)

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2009

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole PEA.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La profitabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente. La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés renferment des réserves économiques rentables.

2 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers ont été dressés par la Société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours des périodes de déclaration. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Tous les montants sont exprimés en monnaie canadienne.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice financier 2009.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nouvelles normes comptables

En octobre 2008, la Société a adopté les nouveaux chapitres suivants du manuel de L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA):

- i) Le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Il établit des normes pour la constatation, l'évaluation et la présentation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a aussi été modifié afin d'être uniforme avec le nouveau chapitre.
- ii) Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La Société a adopté les CPN-173 et CPN-174 :

- i) Le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA a adopté le 20 janvier 2009, l'abrégé n° 173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173) qui clarifie que le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie devraient être considérés dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Le CPN-173 doit être appliqué rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant au ou après la date d'émission de cet abrégé.
- ii) Le 27 mars 2009, le CPN de l'ICCA a adopté l'abrégé n° 174 intitulé « Frais d'exploration minière » qui vient préciser le fait que l'entreprise qui a inscrit initialement à l'actif ses frais d'exploration, est tenue au cours de la période comptable considérée et des périodes suivantes, de déterminer s'il est nécessaire de réduire la valeur des frais d'exploration inscrits à l'actif. Le CPN-174 doit être appliqué aux états financiers publiés après la date de parution de l'abrégé.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

L'adoption de ces nouveaux chapitres et de ces nouveaux CPN n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les produits provenant des projets sont comptabilisés lorsque les travaux d'exploration sont réalisés.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont enregistrés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans
Équipement de bureau	Solde décroissant	20 %
Équipement informatique et matériel roulant	Solde décroissant	30 %

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuel à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Propriétés pétrolières et gazières et frais d'exploration reportés

La Société suit la méthode de capitalisation du coût entier, selon laquelle les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés, diminution faite des aides gouvernementales, sont comptabilisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Ces coûts comprennent les frais géologiques et géophysiques, le coût du forage des puits productifs et non productifs, la portion des frais généraux directement imputable à ces activités et les frais estimatifs d'abandon des installations. Si des réserves d'hydrocarbures économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés des propriétés concernées sont virés aux immobilisations et amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice en fonction des réserves probables et prouvées de pétrole brut et de gaz naturel. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition, d'exploration et de développement ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La récupération des montants indiqués au titre de propriétés et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la mise en place d'une production rentable ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits au titre de propriétés pétrolières et gazières et de frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future. Enfin, ses activités sont assujetties à la réglementation gouvernementale.

Frais de restauration des lieux

Une provision pour les frais de restauration des lieux, déduction faite de tout recouvrement prévu, est établie si ces frais peuvent raisonnablement être évalués. Cette provision est fondée sur des estimations des frais, compte tenu de la méthode et de l'ampleur des travaux d'assainissement conformément aux prescriptions de la Loi, aux pratiques du secteur d'activité, à la technologie actuelle et à l'utilisation future possible du lieu. Une provision est établie au moment où la direction approuve la vente ou la fermeture d'une propriété pétrolière ou gazière et est constatée à sa juste valeur en contrepartie de l'augmentation du coût des actifs en cause.

Activités conjointes

La Société mène certaines activités d'exploration de ressources de pétrole et de gaz conjointement avec des tiers. Les présents états financiers ne tiennent compte que de la participation proportionnelle de la Société dans de telles activités.

Aides gouvernementales et contributions de partenaires

Les crédits d'impôts à l'exploration, les subventions relatives aux frais d'exploration et les contributions des partenaires sont comptabilisés en diminution des frais d'exploration. Les subventions relatives aux opérations sont comptabilisées aux résultats à titre de produits.

En cas d'écarts entre les aides gouvernementales réclamées par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales, le gain ou la perte en résultant sera comptabilisé au cours de l'exercice où les écarts seront constatés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Aux termes des lois fiscales, les déductions à titre de dépenses de ressources reliées aux activités d'exploration et de développement et financées par des actions accréditives ont été renoncées au bénéfice des investisseurs. Selon la méthode du passif fiscal relatif à la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, les impôts futurs afférents aux écarts survenant au moment de la renonciation ont été comptabilisés avec une charge correspondante aux frais d'émission d'actions.

Perte nette de base et diluée par action

La perte nette par action est calculée selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action est semblable à la perte nette par action puisque l'exercice des bons de souscription et des options d'achat d'actions aurait pour effet de réduire la perte par action.

Rémunération et paiement à base d'actions

La Société comptabilise les attributions d'options consenties dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions et les attributions de bons de souscription aux courtiers dans le cadre de certains financements selon la méthode de la juste valeur. Les options consenties à des salariés et à des non salariés et les bons de souscription de courtier sont comptabilisés sur la base de la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black - Scholes.

Lors de l'octroi des options et des bons de souscription de courtier, la charge de rémunération est imputée à l'activité concernée et la contrepartie au surplus d'apport.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Toute contrepartie payée par les participants lors de l'exercice des options et des bons de souscription de courtier, de même que le surplus d'apport créé lors de l'attribution des options et des bons de souscription de courtier, sont portés au crédit du capital-actions.

Capital-actions

Le capital-actions émis à titre de contrepartie non monétaire est comptabilisé à la juste valeur marchande des actions devant être émises par la Société et est fonction du cours des actions à la date de conclusion d'une convention d'émission d'actions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements à court terme qui sont convertibles en espèces en tout temps.

4 NORMES COMPTABLES FUTURES

- i) Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition pour la Société est le 1^{er} octobre 2011 ou après. Une application anticipée est autorisée.
- ii) Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », remplacent le chapitre 1600, États financiers consolidés. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Pour la Société, les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.
- iii) Normes internationales d'information financière
Le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a adopté un plan stratégique de convergence avec les normes internationales d'information financière (IFRS) pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Comme l'a confirmé le CNC le 13 février 2008, la conversion exige que les entreprises ayant une obligation

publique de rendre des comptes adoptent intégralement les IFRS en 2011. Pour la Société, le passage aux IFRS s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur les états financiers.

5 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La Société détient les instruments financiers suivants :

- i) **Détenus à des fins de transaction et désignés comme étant détenus à des fins de transaction**
La trésorerie et les équivalents et les placements sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date du bilan et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent. La juste valeur des instruments de capitaux propres se fonde sur les cours du marché pour les placements visés.
- ii) **Prêts et créances**
La valeur comptable des créances se rapproche de leur juste valeur en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance. Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif qui correspond généralement au coût.
- iii) **Autres passifs financiers**
La valeur comptable des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif qui correspond généralement au coût.

5 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 30 septembre 2009.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie et d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par le gouvernement fédéral et provincial et par des partenaires. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Compte tenu des ressources liquides dont la Société dispose, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont faibles.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur du placement détenu à des fins de transaction fluctue en raison de variations du prix du marché.

6 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Dans ses opérations de gestion du capital, la Société a comme objectifs de :

- maintenir une souplesse financière afin de préserver sa capacité de respecter ses engagements financiers, incluant ses obligations potentielles découlant d'acquisitions additionnelles;
- maintenir une structure du capital permettant à la Société de privilégier le financement de sa stratégie de croissance; et
- optimiser l'utilisation de son capital afin d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leur investissement.

La Société définit son capital comme suit :

- capitaux propres;
- trésorerie et équivalents.

La stratégie financière de la Société est élaborée et adaptée en fonction des conditions de marché afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société, étant une société en voie de démarrage, est appelée à émettre de nouvelles actions.

Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas changé depuis le 1^{er} octobre 2008.

La Société respecte tous ses engagements financiers.

7 CRÉANCES

	2009	2008
	\$	\$
Partenaires	68 317	1 687 499
Crédits des taxes à la consommation	157 005	258 528
Crédits d'impôts à recevoir	1 743 180	942 351
Intérêts à recevoir	1 226	–
Autres	60 132	139 234
	<u>2 029 860</u>	<u>3 027 612</u>

Les crédits d'impôts se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

8 PLACEMENTS

	2009	2008
	\$	\$
Certificats de placement garanti, 0,3 % échéant en juillet 2010	380 000	–
Gastem inc. 960 000 actions ordinaires (2008 – 1 000 000) (coût des actions : 96 000 \$; 2008 – 100 000 \$)	595 200	1 040 000
	<u>975 200</u>	<u>1 040 000</u>
Portion encaissable au cours du prochain exercice	380 000	–
	<u>595 200</u>	<u>1 040 000</u>

9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2009	2008
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	18 387	11 334	7 053	13 182
Équipement informatique et de bureau	90 049	36 374	53 675	53 092
Matériel roulant	170 302	80 500	89 802	128 289
	<u>278 738</u>	<u>128 208</u>	<u>150 530</u>	<u>194 563</u>

10 PROPRIÉTÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

	2009	2008
	\$	\$
Québec		
Anticosti	241 006	205 793
Gastonguay	612 595	603 962
Gaspésia—Edgar—Marcel-Tremblay	360 897	279 406
Gaspé	979 120	969 567
Nouveau-Brunswick		
Dalhousie	<u>139 776</u>	<u>31 424</u>
	<u>2 333 394</u>	<u>2 090 152</u>

10 PROPRIÉTÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES (suite)

Propriétés Gaspé et Gastonguay

Le 6 mai 2008, la Société a signé une entente globale qui a modifié une convention antérieure avec Junex, concernant les propriétés Gaspé et Gastonguay. En vertu de cette entente, Pétrolia a acquis un intérêt de 100 % sur une superficie de 6 043 km² de ces propriétés, sujet à une redevance variant de 0,5 % à 2,5 % de la production future d'hydrocarbures. Aussi, en vertu de cette entente, Pétrolia et Junex ont accepté de devenir partenaires à 50 % - 50 % dans un bloc de permis d'une superficie d'environ 291 km² sur lequel Junex agit comme opérateur.

Projet Haldimand

À cette même date, une deuxième entente a délimité une aire de développement de 9 km² autour du puits Pétrolia Haldimand n° 1 sur laquelle Pétrolia détient un intérêt de 45 %, Junex 45 % et Gastem 10 %. Certains permis de ces propriétés sont assujettis à des redevances de 5 %. En vertu d'un amendement à l'entente originale signé le 22 juillet 2009, Pétrolia est devenue l'opérateur sur l'ensemble de l'aire de développement de 9 km² et elle a pris l'engagement de forer un deuxième puits sur la propriété avant le 31 décembre 2009. Suite à sa décision de ne pas participer au forage, Junex a vu sa participation réduite de 9,6 %. Cette modification d'intérêt est sujette à un ajustement final qui sera basé sur les coûts réels encourus pour la réalisation du forage de Haldimand n° 2. La note 18 fait état d'une entente survenue avec Gastem après la fin de l'exercice.

Projet Bourque

La Société a signé une entente d'affermage de 20 M\$ avec la Société pétrolière Pilatus Energy Canada qui est initiée de la Société. Cette société pourra se gagner, au cours des cinq prochaines années, un intérêt de 70 % sur les quatre permis du projet Bourque en investissant un montant de 20 M\$ en travaux d'exploration et de développement selon les modalités suivantes :

- au cours des 18 premiers mois, la Société pétrolière a réalisé un levé sismique d'un montant de 2,5 M\$ pour assurer son droit de participer à cette entente;
- au cours des trois premières années, elle devra investir un montant cumulatif de 8 M\$ en travaux d'exploration pour gagner une participation de 24 % dans le projet;
- au cours des cinq premières années, elle pourra, en investissant un montant cumulatif de 16 M\$, augmenter sa participation à 48 % et, ajoutant un montant additionnel de 4 M\$ pour un total de 20 M\$, hausser sa participation à 70 %.

Propriété Anticosti

La Société s'est portée acquéreur de tous les droits appartenant à Hydro-Québec sur l'île d'Anticosti. En contrepartie, une redevance prioritaire sur la production pétrolière future sera versée à Hydro-Québec. En vertu de cette entente, Pétrolia partage avec Corridor Ressources Inc. un intérêt variant entre 25 % et 50 % dans 35 permis d'exploration de l'île et agit comme opérateur sur la majeure partie de ceux-ci.

Projet Saint-Simon

La Société détient un intérêt de 10 % dans le puits Saint-Simon et dans la structure géologique.

11 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

	30 septembre 2009 \$	Additions \$	30 septembre 2008 \$
Québec			
Anticosti	1 344 024	247 728	1 096 296
Gastonguay	46 502	14 433	32 069
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	3 475 534	102 393	3 373 141
Gaspé	2 875 327	102 964	2 772 363
Projet Bourque	3 364 231	690 648	2 673 583
Projet Haldimand	6 331 201	3 541 753	2 789 448
Projet Tar Point n° 1	177 140	177 140	–
Autres	102 707	–	102 707
Nouveau-Brunswick			
Dalhousie	1 085 303	971 185	114 118
	<u>18 801 969</u>	<u>5 848 244</u>	<u>12 953 725</u>
Déductions			
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires			
Anticosti	442 611	86 527	356 084
Gastonguay	10 683	5 051	5 632
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	325 194	35 838	289 356
Gaspé	462 824	34 136	428 688
Projet Bourque	2 844 231	170 648	2 673 583
Projet Haldimand	1 301 186	1 239 613	61 573
Projet Tar Point n° 1	62 015	62 015	–
Dalhousie	6 922	–	6 922
	<u>5 455 666</u>	<u>1 633 828</u>	<u>3 821 838</u>
	<u>13 346 303</u>	<u>4 214 416</u>	<u>9 131 887</u>

11 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

	30 septembre 2008 \$	Additions \$	30 septembre 2007 \$
Québec			
Anticosti	1 096 296	1 072 538	23 758
Gastonguay	32 069	11 727	20 342
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	3 373 141	710 046	2 663 095
Gaspé	2 772 363	40 267	2 732 096
Projet Bourque	2 673 583	2 609 397	64 186
Projet Haldimand	2 789 448	1 183 966	1 605 482
Autres	102 707	–	102 707
Nouveau-Brunswick			
Dalhousie	<u>114 118</u>	<u>94 339</u>	<u>19 779</u>
	<u>12 953 725</u>	<u>5 722 280</u>	<u>7 231 445</u>
Déductions			
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions d'un partenaire			
Anticosti	356 084	347 769	8 315
Gastonguay	5 632	3 803	1 829
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	289 356	223 361	65 995
Gaspé	428 688	390 788	37 900
Projet Bourque	2 673 583	2 651 118	22 465
Projet Haldimand	61 573	39 731	21 842
Dalhousie	<u>6 922</u>	<u>–</u>	<u>6 922</u>
	<u>3 821 838</u>	<u>3 656 570</u>	<u>165 268</u>
	<u>9 131 887</u>	<u>2 065 710</u>	<u>7 066 177</u>

12 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes et sans valeur nominale.

Émis

40 914 219 actions ordinaires.

Rémunération à base d'actions

La Société dispose d'un Régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 4 090 000 options à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs sur une base continue. Le prix de levée de chaque option correspond au cours ou au cours escompté du marché le jour précédant la date d'attribution. La durée des options octroyées ne peut excéder cinq ans.

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des options d'achat d'actions et la juste valeur de chaque option attribuée a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes et à l'aide des hypothèses suivantes :

	Options d'achat d'actions 2009	Options d'achat d'actions 2008			Bons de souscription de courtier 2008
	Mai	Juillet	Mars	Février	Juin
Taux d'intérêt sans risque	2,25%	4,75%	5,75%	5,75%	4,75%
Volatilité prévue	103%	90%	80%	80%	90%
Durée de vie octroyée (année)	3 et 5	5	5	5	1,5
Taux de rendement des actions	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil

Ainsi, la rémunération à base d'actions a été répartie comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
L'état des résultats	102 600	668 775
Frais d'exploration reportés	7 125	228 225
Frais d'émission	—	394 970
Total	109 725	1 291 970

12 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau ci-après résume l'information sur les options d'achat d'actions :

	2009		2008	
	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et pouvant être exercées au début	3 907 500	0,58	2 645 000	0,41
Octroyées	230 000	0,74	1 350 000	0,66
Exercées	–	–	(87 500)	0,40
Périmées	(47 500)	0,91	–	–
En circulation et pouvant être exercées à la fin	4 090 000	0,58	3 907 500	0,58

Moyenne pondérée des justes valeurs à la date d'attribution :

	2009 \$	2008 \$
Options d'achat d'actions	0,74	0,66
Bons de souscription de courtier	–	0,93

Au 30 septembre 2009, les options d'achat d'actions octroyées dans le cadre du Régime sont attribuées comme suit :

Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Date d'expiration
0,40	270 000	0,5	15 mars 2010
0,40	1 075 000	1,3	3 février 2011
0,58	150 000	1,6	10 mai 2011
0,74	50 000	2,7	21 mai 2012
0,40	1 037 500	2,8	21 juin 2012
0,60	600 000	3,3	12 février 2013
0,60	150 000	3,4	3 mars 2013
1,25	577 500	3,8	7 juillet 2013
0,74	180 000	4,7	21 mai 2014

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation peuvent être exercés comme suit :

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
1,50	423 333	6 décembre 2009
1,50	3 333 332	6 décembre 2010 (note 18)
1,00	1 750 000	10 octobre 2012
1,00	3 000 000	10 janvier 2013

13 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS

Le taux d'imposition effectif de la Société diffère du taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cette différence résulte des éléments suivants :

	2009 \$	2008 \$
Perte avant impôts	(1 615 108)	(483 993)
Impôts au taux de base combiné; 30,9 %	(499 069)	(149 554)
Rémunération à base d'actions	31 703	206 651
Réévaluation des actifs et passifs d'impôts futurs	(382 050)	300 877
Dépenses non déductibles et autres	21 115	12 900
Moins-value (plus-value) non réalisée	68 104	(80 340)
	(760 197)	290 534

L'actif et le passif d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	2009 \$	2008 \$
Actif d'impôts futurs		
Pertes reportées	(1 114 117)	(636 199)
Frais d'émission d'actions	(162 775)	(256 868)
Autres	(29 693)	(12 542)
	(1 306 585)	(905 609)
Passif d'impôts futurs		
Placement	76 508	145 230
Propriétés	30 871	30 871
Frais d'exploration reportés	2 112 755	2 403 254
	2 220 134	2 579 355
Passif net d'impôts futurs	913 549	1 673 746

Au 30 septembre 2009, les pertes fiscales susceptibles de réduire les impôts futurs et dont les avantages fiscaux ont été comptabilisés, sont de l'ordre de 3 613 958 \$ au fédéral et 3 012 187 \$ au provincial. La Société pourrait se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes dans les délais suivants :

	Fédéral \$	Provincial \$
2010	3 180	3 180
2014	8 618	6 776
2015	351 319	287 294
2026	574 450	440 410
2027	648 473	514 153
2028	660 423	524 691
2029	1 367 495	1 235 683

14 ENGAGEMENTS

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et du Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, la Société s'est engagée à leur verser des droits au montant de 839 302 \$ d'ici 2013. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2010	2011	2012	2013
<u>217 042 \$</u>	<u>209 774 \$</u>	<u>206 243 \$</u>	<u>206 243 \$</u>

De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés, des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. Les travaux minimum à engager s'élevaient à 1 205 925 \$ en 2010, 1 536 322 \$ en 2011, 2 530 897 \$ en 2012 et 2 560 536 \$ en 2013.

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2012 pour la location de bureaux et d'une maison auprès de trois sociétés dont une est détenue minoritairement par un administrateur. Le solde des engagements suivants ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 178 131 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2010	2011	2012
<u>105 151 \$</u>	<u>69 480 \$</u>	<u>3 500 \$</u>

15 ÉVENTUALITÉS

Financement

Par le passé, la Société s'est financée en partie par l'émission d'actions dites accréditives. La dernière émission date de 2005. La Société a alors rempli tous ses engagements relatifs aux travaux d'exploration à effectuer. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que tous les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

Lettre de garanties

La Société assume une responsabilité éventuelle découlant de deux lettres de crédit irrévocable, d'un montant de 380 000 \$ en faveur du Ministère des Ressources Naturelles. Ces lettres de crédit sont garanties par les certificats de placement garanti pour un montant équivalent

Cautionnement

La Société assume une responsabilité éventuelle en cautionnant un bail d'une durée de cinq ans pour un montant de 258 342 \$. Le bail viendra à échéance le 31 mai 2014. Il est présentement impossible d'évaluer le montant que la Société pourrait être appelée à honorer à la suite du défaut du locataire.

16 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia inc. :

	2009	2008
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	–	(16 445)
Déplacements	–	(1 069)
Entretien et fournitures de bureau	–	(25 319)
Frais d'exploration reportés	76 068	676 529
Promotion et représentation	–	(1 045)
Radiation d'une créance	62 205	–
Télécommunications	–	(12 970)
Autres frais	8 668	(76 408)

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 57 852 \$ au 30 septembre 2009 (2008– 54 696 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société :

	2009	2008
	\$	\$
Frais d'exploration reportés	47 421	66 314

Le solde dû à cet administrateur est de 1 195 \$ au 30 septembre 2009 (2008 – 18 492 \$).

La Société a effectué avec une société sous la même direction, les opérations suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Frais d'exploration reportés	64 000	–
Fournitures de bureau	3 632	3 600
Salaires et avantages sociaux	276 724	245 156
Télécommunications	6 086	6 505

Le solde dû à cette société au 30 septembre 2009 est de 16 179 \$ (2008 – 63 039 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

17 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

Les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités de financement et d'investissement sont les suivants :

	2009 \$	2008 \$
Créances relatives aux frais d'exploration reportés	553 727	(2 137 041)
Rémunération à base d'actions liée aux frais d'émission d'actions	–	394 970
Rémunération à base d'actions liée aux frais d'exploration reportés	7 125	228 225
Fournisseurs et charges à payer relatifs aux frais d'exploration reportés	(1 157 758)	2 258 513
Frais payés d'avance, relatifs aux frais d'exploration reportés	(269 339)	(37 509)
Impôts futurs reliés aux frais d'émission	–	223 919

18 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 4 décembre 2009, la Société a clôturé un placement privé de 7 129 910 \$. Elle a émis en contrepartie 7 960 568 actions ordinaires et 2 163 161 bons de souscription qui permettent de souscrire une action ordinaire à 1,30 \$ par action jusqu'au 4 décembre 2011.

La Société en est venue à une entente avec son partenaire Gastem pour l'acquisition de tous leurs intérêts (10 %) dans le projet Haldimand. Ce transfert d'intérêt est effectif en date du 1^{er} octobre 2009. Les participations de chacun des deux partenaires restants devraient s'établir comme suit : Pétrolia 65 % et Junex 35 %. La modification d'intérêts de 9,6 % mentionnée à la note 10 est sujette à un ajustement final qui sera basé sur les coûts réels encourus pour la réalisation de forage de Haldimand n° 2.

Le 26 novembre 2009, la Bourse de croissance TSX a accepté de prolonger d'un an la date d'échéance des bons de souscription échéant le 6 décembre 2009.

ANNEXES

Exercice terminé le 30 septembre	2009	2008
	\$	\$
A- FRAIS D'ADMINISTRATION		
Rémunération à base d'actions (note 12)	102 600	668 775
Salaires et avantages sociaux	391 031	261 907
Assurances	49 946	42 114
Déplacements	67 722	26 296
Taxe sur le capital	220 124	–
Entretien et fournitures de bureau	17 937	4 066
Information aux actionnaires	62 923	54 266
Frais du conseil d'administration	116 687	31 114
Radiation d'une créance	62 206	–
Promotion et représentation	99 433	60 535
Services professionnels	67 332	33 994
Télécommunications	16 246	9 806
Amortissement des immobilisations corporelles	37 714	33 513
Autres frais	67 051	32 781
	<u>1 378 952</u>	<u>1 259 167</u>
B- FRAIS GÉNÉRAUX		
Salaires et avantages sociaux	713 174	65 160
Assurances	1 905	–
Déplacements	16 784	–
Entretien et fournitures de bureau	22 342	–
Formation	9 072	–
Services professionnels	4 241	–
Télécommunications	8 081	–
Amortissement des immobilisations corporelles	23 196	–
Autres frais	86 210	–
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(885 005)	(65 160)
	<u>0</u>	<u>0</u>